

du tableau, était à Paris, dans l'église de Saint-Gervais, placé au-dessus du banc de chœur, en face de la chaire. Restait à savoir ce qu'étaient devenus la pradelle et les trois sujets qui y étaient représentés. La persistance de notre enquête révéla tout. Les sujets de la pradelle étaient à Rouen. Quant à la bordure de l'ensemble et représentant des Saints personnages, elle avait été rendue par le Gouvernement au Saint-Père, nous n'avions donc pas à nous en préoccuper.

Déjà depuis deux mois nous avons commencé des démarches auprès de l'église de Saint-Gervais. Mais, sentant que l'administration de cette paroisse s'était renouvelée depuis l'époque où le tableau nous avait été donné, et que MM. les fabriciens actuels ignoraient peut-être tout ce qui s'était passé ; considérant aussi quel serait leur étonnement en apprenant cette révélation, tenant compte en même temps de l'habitude qu'ils avaient de voir cette portion de notre tableau dans leur église, nous résolûmes de ne point agir d'une manière trop absolue, et tout en faisant connaître exactement nos droits, nous eûmes soin de ne demander la reconstitution de notre tableau que sous forme d'échange.

Après avoir fait connaître à l'Administration actuelle la justice de la cause que nous allions défendre, et appuyé par son autorité, ayant reçu d'elle des lettres qui nous accréditaient auprès du ministre des Beaux-Arts, comme représentant la ville de Lyon dans cet affaire, nous écrivîmes, dès le 9 novembre dernier, une lettre explicative à M. le curé de Saint-Gervais, lui demandant simplement quelles seraient les conditions de cet échange indispensable ? Notre lettre resta sans réponse.

Un voyage devenait alors nécessaire. Nous partîmes pour Paris et, dans un entretien avec M. le curé de Saint-